

Addendum

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Date du scrutin 2025-11-02

Par le présent addendum, Me Katherine Beaudoin, présidente d'élection, remplace le paragraphe 2 de l'avis public d'élection diffusé le 27 août 2025 par le suivant :

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

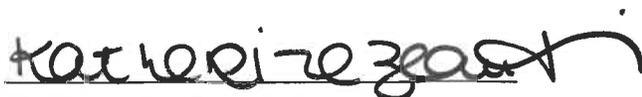
Lundi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 à midi	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 à midi	

Aucune candidature ne peut être acceptée en dehors des plages horaires prévues dans le présent avis. Une prise de rendez-vous est suggérée pour produire une déclaration de candidature. Toutefois, soyez avisés qu'une déclaration de candidature produite sans rendez-vous est toute aussi recevable.

Le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30. Toutefois, il est conseillé de ne pas déposer une candidature à la dernière minute puisque si des modifications sont nécessaires dans les formulaires et que les documents sont finalisés après 16 h 30, la candidature devra être automatiquement rejetée.

Signature

Donné à Saint-Christophe d'Arthabaska le 15 septembre 2025.



Me Katherine Beaudoin,

Présidente d'élection